



Retrouver toutes les innovations technique destinées aux professionnels de la Construct

**LE MONITEUR.fr**

L'ACTUALITÉ EN CONTINU ET LES SERVICES DE LA CONSTRUCTION

<http://www.lemoniteur.fr/179-innovation-produits/article/actualite/771606-le-bois-francais-va-t-il-servir-a-chauffer-les-anglais>

## Le bois français va-t-il servir à chauffer les Anglais ?

Frédérique Vergne | 29/10/2010 | 17:56 | Innovation produits



© UIPP  
Un manque de bois à l'échelle européenne

**La filière bois construction, à commencer par le secteur des panneaux, rencontre de graves difficultés d'approvisionnement en matière première. La faute au développement du bois-énergie ! Mais cette situation pourrait encore s'aggraver avec les besoins des pays voisins de la France, qui comptent sur ses ressources de bois pour remplir l'objectif des 20% d'énergie renouvelable.**

Comme l'annonçait le Moniteur.fr, le 20 octobre dernier, les industriels de panneaux manquent de plus en plus de bois disponible. Une situation pour le moins préoccupante qui a conduit les Industries des Panneaux de Process (panneaux de particules, MDF, OSB) françaises (UIPP) et européennes à mener une grande journée de mobilisation et d'information destinée à alerter les Pouvoirs Publics sur les difficultés d'approvisionnement en matières premières (rondins de bois et produits connexes de scierie). Ce manque de matière première est lié à l'utilisation grandissante de la biomasse comme source d'énergie renouvelable.

« Sans remettre en cause le bois énergie, le type de bois utilisé aujourd'hui pour la production d'énergie n'est pas celui prévu initialement pour cet usage et la multiplicité des initiatives tout comme le soutien de l'état apporté aux grands projets de cogénération bousculent l'ensemble de la filière », explique Laurent de Sutter, Président de l'Union des Industries de Panneaux de Process.

### **Surestimation du bois français mobilisable en forêt**

Les Pouvoirs Publics auraient-ils alors sous évalué les besoins en France ?

Le Grenelle de l'Environnement table, en effet, sur 21 millions de m3 supplémentaires de bois à l'horizon 2020. Déjà, d'ici 2012, la filière doit produire 12 millions de m3 supplémentaires. Or, ces prévisions ont été faites sur les bases d'une surestimation

du bois mobilisable en forêt, à partir d'un calcul qui tient compte de la différence entre la croissance annuelle de la forêt diminuée des prélèvements.

Autrement dit, seulement 60 % de l'accroissement annuel d'une forêt est récolté. Si la ressource bois ne manque pas en France, qui détient l'une des plus grandes forêts d'Europe, bon nombre de bois sont difficilement mobilisables. Nombre de massifs forestiers sont présents dans des zones inaccessibles (en montagne) et le morcellement de la forêt française (74 % de la surface forestière dépend de petits propriétaires privés) est un frein à son exploitation.

Mais ce n'est pas tout ! Les Pouvoirs Publics ont visiblement sous-estimé l'impact des besoins des pays voisins de la France, qui comptent sur ses ressources de bois pour remplir l'objectif des 20 % d'énergie renouvelable. Les Anglais, par exemple, doivent fournir 30 millions de tonnes de bois par an (soit 6 fois ce qui est actuellement utilisé par les industries des panneaux de process) pour leur projet énergie biomasse d'ici à 2025 (1) mais n'ont pas l'ombre du premier branchage.

## **Un manque de bois à l'échelle européenne**

Selon l'étude Forest Products Annual Market Review 2009-2010, le marché global du bois en Europe s'est élevé à 446 millions de m3 en 2009, dont 346 millions de m3 pour des utilisations industrielles et 100 millions de m3 pour l'énergie. Dans le même temps, l'augmentation de l'utilisation de la biomasse et du Bois Energie atteint + 20 % par an. Tous les pays européens sont effectivement soumis à la même échéance, même ceux qui n'ont pas de forêts. Ces derniers, allemands, anglais, italiens, espagnols... n'hésitent donc pas à puiser dans les ressources forestières de l'hexagone et entrent alors en concurrence avec les industriels français. Différentes études ont ainsi pointé les écarts entre le volume de bois disponible pour la biomasse en Europe et la quantité qui est nécessaire pour remplir les objectifs d'énergie renouvelable : 230 millions de m3 (McKinsey 2007) à 400 millions de m3 de bois (FAO/UNECE/Université de Hambourg) devraient manquer en Europe à l'horizon 2020 !

## **Une interrogation sur les subventions attribuées au bois énergie**

Lors d'une réunion le 28 octobre avec le directeur de cabinet du Ministre de l'Industrie, Laurent de Sutter, a demandé que soit prise en compte cette situation et qu'une réflexion soit rapidement menée sur l'attribution des subventions au bois-énergie.

Il en a profité pour soumettre quelques propositions, parmi lesquelles la mise en place d'une mission interministérielle d'urgence. Cette dernière doit aboutir sur des études d'impacts économique et écologique en pleine concertation avec les acteurs de la filière bois et, face aux nouveaux acteurs soutenus par l'état, recouvrer une concurrence économique saine. L'UIPP souhaite aussi que soit privilégiée l'utilisation de bois dans la construction, ce qui entraînerait la mise en place d'un cercle vertueux de l'utilisation du bois. « Sur le plan économique, cela permet de créer des emplois et de la valeur au profit des industriels du bois et de la première transformation. Lors de leur transformation, ces bois permettent de générer des produits connexes de scierie valorisés économiquement et écologiquement par les industriels. L'utilisation finale du bois comme énergie, par l'intermédiaire du recyclage, permet dans un dernier temps de valoriser un matériau actuellement peu utilisé. Sur le plan écologique, une augmentation de 4 % de la consommation de bois en Europe permettrait de séquestrer 150 millions de tonnes de CO2 supplémentaires par an. Le bois est trop précieux économiquement et écologiquement pour le brûler dès sa sortie de forêt. » estime Laurent de Sutter.

Enfin, les industriels des panneaux demandent aux Pouvoirs Publics d'inciter les acteurs du bois énergie à utiliser davantage les bois de recyclage. Une telle logique mettrait fin aux conflits d'usage et entraînerait une économie de subventions qui pourraient être allouées à d'autres opérations, comme la mise en place d'une véritable organisation des systèmes de collecte et de recyclage du bois en fin de vie à des fins énergétiques.